Protection contre la guerre chimique.

La 3e partie de la démonstration simula, en raccourci, une bataille moderne, et l'on put voir à l'œuvre le personnel sanitaire, en particulier le corps chargé d'opérer la désinfection ; une position fut attaquée et défendue au moyen d'engins de guerre tels que des tanks, des lance-flammes, des grenades à main, etc.

La 4e partie du programme était réalisée par une exposition, où tous les moyens de protection contre les gaz — depuis les plus primitifs jusqu'aux plus actuels — étaient présentés selon l'ordre chronologique. On montrait également comment on pourrait protéger contre les gaz les animaux, les habitations, les denrées alimentaires, l'eau, etc.

Pour éviter toute panique au cas où une attaque réelle viendrait à se produire, pour réduire le plus possible le nombre des victimes de l'effroyable moyen de guerre que peut constituer l'aérochimie, il importe, dès le temps de paix, d'organiser la protection des populations civiles contre de tels dangers.

Voilà ce que les exercices et démonstrations du 25 août firent comprendre très clairement à la population de Thallin.

Les équipes de premiers secours de la Croix-Rouge polonaise.

La Croix-Rouge polonaise a envoyé au Comité international le document que nous reproduisons ci-dessous.

La Croix-Rouge polonaise a résolu, il y a plus d'un an, de procéder à l'organisation des équipes de premiers secours, qui, en cas d'accidents ou de calamités, assureraient à la population civile un secours aussi prompt qu'efficace. Il s'agissait en conséquence de former par un entraînement systématique un personnel dûment qualifié, dirigé par des personnes compétentes.

Protection contre la guerre chimique.

La Direction centrale de la Croix-Rouge polonaise a organisé à cet effet une série de cours spéciaux pour les instructeurs en chef, recrutés parmi les officiers de réserve, les élèves des écoles techniques et professionnelles, les jeunes médecins, etc. Les instructeurs en chef ont ensuite pour mission de former sur le terrain des comités régionaux et locaux de la Croix-Rouge polonaise, les sous-instructeurs, recrutés parmi les habitants de la dite localité : sous-officiers de réserve, commerçants, instituteurs et institutrices, artisans, etc. Les sous-instructeurs doivent à leur tour former les équipes de premiers secours, composées de volontaires recrutés parmi la jeunesse non encore assujettie au service militaire, ainsi que parmi les membres des sociétés sportives et parmi les personnes libérées du service militaire.

L'exécution de ce programme est en train d'assurer à chaque localité où se trouve une section de la Croix-Rouge, une équipe de premiers secours, qui répondra à chaque appel,et sera toujours prête à assister la population en cas de besoin. Les équipes disposent d'un matériel sanitaire indispensable à leur fonctionnement. Le programme de leur activité comprend aussi l'application des premiers secours aux victimes d'une attaque effectuée au moyen des gaz chimiques.

L'organisation des équipes de premiers secours possède une importance capitale et constitue un facteur important pour la propagation des principes et des buts de la Croix-Rouge. Les membres des équipes propagent dans leurs milieux respectifs les préceptes de l'hygiène appliquée à la vie courante, et contribuent à établir le contact de la population avec la Croix-Rouge, qui, de cette manière, cesse d'être une notion abstraite et prouve son adaptabilité aux besoins de la vie actuelle. D'autre part, en envisageant la nécessité de faire face aux périls impliqués par une guerre chimique, la Croix-Rouge, fidèle à l'idée-mère, qui lui a donné naissance, se prépare au rôle qui

lui incomberait au cas d'une guerre future, et procède d'après la ligne de conduite indiquée dans les résolutions de la XIIe Conférence.

On a entendu bien souvent émettre l'opinion, que la Croix-Rouge a été créée pour la guerre et qu'elle ne saurait par là même travailler efficacement en temps de paix. Ce préjugé, comme tant d'autres préjugés, n'a pas tenu devant la réalité et les nécessités impérieuses de la vie. Certes, la Croix-Rouge doit se tenir prête à agir en temps de guerre, elle doit même envisager la triste possibilité que, malgré les Conférences et les intentions louables et sincères de ceux qui y participent, les belligérants de l'avenir, aveuglés par l'ardeur guerrière, feront usage d'une arme honnie par l'humanité, mais la Croix-Rouge doit aussi penser et s'adapter à l'heure présente. Par son prestige mondial, par ses traditions de charité et de dévouement, par son désintéressement, elle doit faciliter la vie des peuples, les assister dans leurs épreuves et les aider dans leurs efforts vers l'atteinte d'un idéal de vie saine et hygiénique, accessible à tous.

Les équipes de premiers secours s'efforcent de répondre à cette double mission.

Mme Sophie WOLLOWICZ.